

Préservation des populations d'Alysson du Rhône : acquisition de parcelles et action de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le massif de Pierre-Aiguille

Objectif(s) de l'action

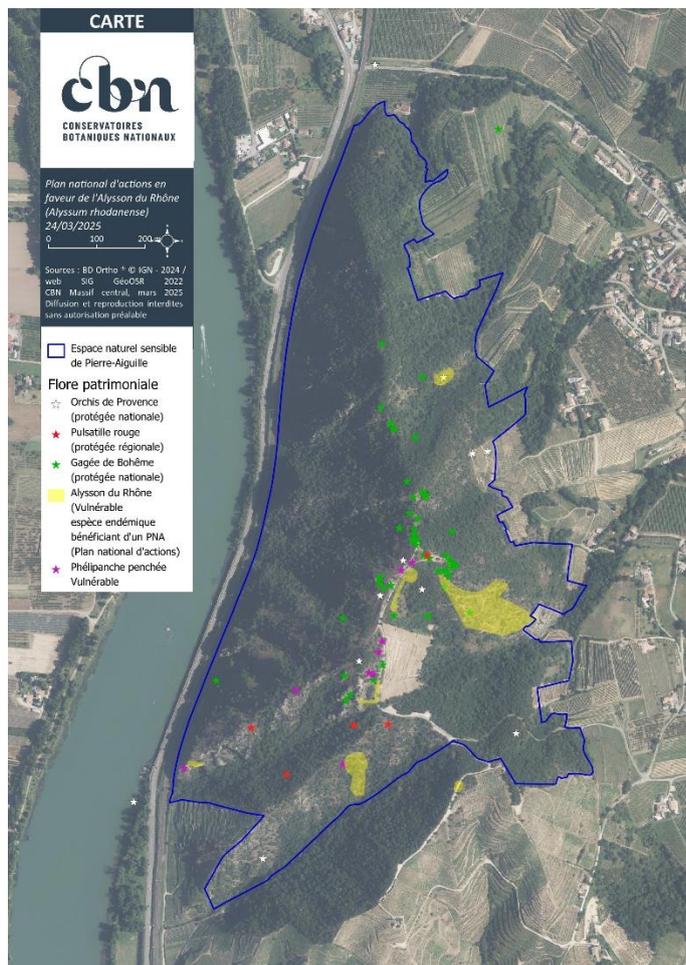
- Acquisition de 1.1913 ha composées de 4 parcelles cadastrales sur le massif de Pierre-Aiguille, commune de Crozes-Hermitage, pour la protection de l'Alysson du Rhône dans le cadre du plan national d'actions (PNA) en faveur de cette espèce et pour la préservation de plusieurs espèces patrimoniales identifiés dans les différents inventaires réalisés sur l'Espace naturel sensible local de Pierre-Aiguille.
- Suivi de la mise en œuvre d'action de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Nom du Maître d'ouvrage
Adresse, tel, mail

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Maison Forte, 2 rue des Vallières, 69390 Vourles
secretariat@cen-rhonealpes.fr

Localisation

Les parcelles sont localisées au cœur du Massif de Pierre-Aiguille sur la commune de Crozes-Hermitage dans le Département de la Drôme (26) au lieu-dit « Pierre-Aiguille »



CARTE

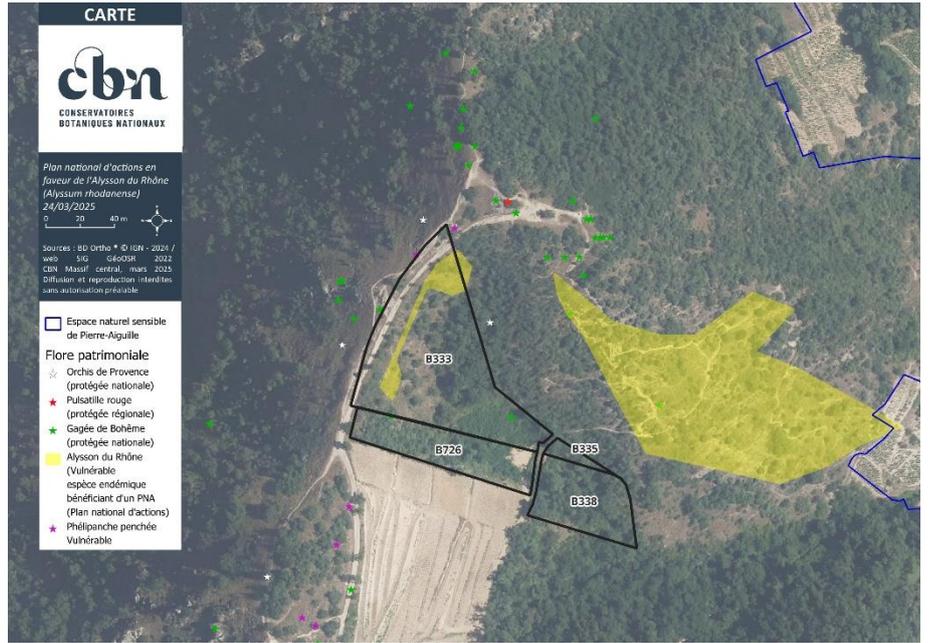


Plan national d'actions en
faveur de l'Alysson du Rhône
(*Alyssum rhodanense*)
24/03/2025



Sources : BD Ortho * © IGN - 2024 /
web / SIG / G400DR / 2022
CBN Massif central, mars 2025
Diffusion et reproduction interdites
sans autorisation préalable

- Espace naturel sensible
de Pierre-Aigulle
- Flore patrimoniale**
- ☆ Orchis de Provence
(protégée nationale)
- ★ Pulsatille rouge
(protégée régionale)
- ★ Gagée de Bohême
(protégée nationale)
- Alysson du Rhône
(Vulnérable
espèce endémique
bénéficiant d'un PNA
(Plan national d'actions)
- ★ Phélipanche penchée
Vulnérable



ANNEXE 1 – Plan de financement détaillé

Dépenses

Coût estimatif de l'opération		
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement		
Nature des dépenses <small>les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire</small>	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Acquisition parcelles M. Debeaux (B333, B335, B338)		30 464,00 €
Frais de notaire acquisition M. Debeaux		4 000,00 €
Acquisition parcelle Cave de Tain (B726)		7 718,40 €
Frais de notaire acquisition Cave de Tain		1 700,00 €
Montage et suivi du projet acquisition par agent Cen Rhône-Alpes		5 600,00 €
Echange avec le gestionnaire du site par agent Cen Rhone-Alpes		2 800,00 €
Etudes		
Travaux		
Equivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Frais annexes		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		52 282,40 €

Recettes

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				0,00%
Fonds Vert			41 825,92 €	80,00%
Fonds FPRNM Barnier				0,00%
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Fonds mobilités actives				0,00%
Pacte local des solidarités				0,00%
Autres aide Etat				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	CD26		5 456,48 €	10,44%
EPCI	ArchAgglo (gestionnaire de l'ENS)		5 000,00 €	9,56%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		52 282,40 €	100,00%
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres		0,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			0,00 €	0,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			52 282,40 €	100,00%